

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 02015

Numéro SIREN : 513 316 257

Nom ou dénomination : 2FAP

Ce dépôt a été enregistré le 27/07/2022 sous le numéro de dépôt B2022/023193

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2021 12			Exercice N-1 30/09/2020 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (I)							
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires							
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques, matériel et outillage							
	Autres immobilisations corporelles							
	Immobilisations en cours							
Avances et acomptes								
Immobilisations financières (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations	5 000		5 000	2 500	2 500	100.00		
Créances rattachées à des participations				7 113	7 113	100.00		
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières								
Total II	5 000		5 000	9 613	4 613	47.99		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises	138 907		138 907	330 209	191 303	57.93	
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	Créances (3)							
	Clients et comptes rattachés	946		946	2 146	1 200	55.91	
	Autres créances	5 418		5 418	101 939	96 521	94.68	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement								
Disponibilités	93 211		93 211	427	92 785	NS		
Charges constatées d'avance (3)								
Total III	238 483		238 483	434 721	196 239	45.14		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecarts de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	243 483		243 483	444 334	200 852	45.20		

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1			
		30/09/2021	12	30/09/2020	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 20 000)	20 000	20 000				
	Primes d'émission, de fusion, d'apport						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale	2 000	2 000				
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	70 657	78 986	8 329	10.54		
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	39 272	8 329	47 601	571.52		
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
Total I	131 929	92 657	39 272	42.38			
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
Total II							
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants	59 978	282 115	222 137	78.74		
	Emprunts et dettes financières diverses	37 998	37 831	167	0.44		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 751	12 872	6 121	47.55		
	Dettes fiscales et sociales	6 826	18 859	12 033	63.81		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes							
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	111 553	351 677	240 124	68.28		
	Ecarts de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		243 483	444 334	200 852	45.20		

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

111 553 351 677

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2021 12			Exercice N-1 30/09/2020 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	46 666	252 000	298 666	95 000	203 666	214.39
Production vendue de biens						
Production vendue de services						
Chiffre d'affaires NET	46 666	252 000	298 666	95 000	203 666	214.39
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges				4 082	4 082	100.00
Autres produits						
Total des Produits d'exploitation (I)			298 666	99 082	199 584	201.43
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)			263 621	86 064	177 557	206.31
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			9 764	5 022	4 741	94.40
Impôts, taxes et versements assimilés			2 082	2 207	125	5.66
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements						
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges						
Total des Charges d'exploitation (II)			275 467	93 293	182 174	195.27
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			23 199	5 789	17 410	300.76
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	30/09/2021	12	30/09/2020	12
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	17 300		17 300	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		711	711	100.00
Autres intérêts et produits assimilés (3)	29	1	27	NS
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	17 329	713	16 616	NS
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI				
2. Résultat financier (V-VI)	17 329	713	16 616	NS
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	40 528	6 502	34 026	523.36
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	947	2 086	1 139	54.59
Produits exceptionnels sur opérations en capital	2 946		2 946	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	3 894	2 086	1 808	86.65
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	158	16 916	16 758	99.06
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	2 500		2 500	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	2 658	16 916	14 258	84.29
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	1 235	14 830	16 066	108.33
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	2 491		2 491	
Total des produits (I+III+V+VII)	319 888	101 881	218 008	213.98
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	280 616	110 210	170 406	154.62
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	39 272	8 329	47 601	571.52

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 243 482.55 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 298 666.00 Euros et dégageant un bénéfice de 39 272.36 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2020 au 30/09/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

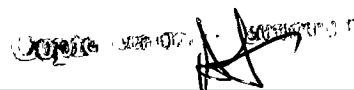
Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.



ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	9 613		25 246
TOTAL	9 613		25 246
TOTAL GENERAL	9 613		25 246

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations		29 859	5 000	
TOTAL		29 859	5 000	
TOTAL GENERAL		29 859	5 000	

Etat des amortissements

Néant

Copie certifiée conforme

Etat des provisions

Néant

ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	946	946	
Taxe sur la valeur ajoutée	18	18	
Débiteurs divers	5 400	5 400	
TOTAL	6 365	6 365	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	59 978	59 978		
Fournisseurs et comptes rattachés	6 751	6 751		
Impôts sur les bénéfices	2 491	2 491		
Taxe sur la valeur ajoutée	2 775	2 775		
Autres impôts taxes et assimilés	1 560	1 560		
Groupe et associés	37 998	37 998		
TOTAL	111 553	111 553		
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	37 998			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	1.0000	20 000			20 000

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Copie certifiée conforme
K A

ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 040
Dettes fiscales et sociales	1 560
Total	7 600

Détail des charges à payer

	Montant
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	
Honoraires	2 040
Frais Opération immobilière	4 000
DETTES FISCALES ET SOCIALES	
CFE	1 560
Total	7 600


02/10/2021

2FAP

Société par actions simplifiée
au capital de 20.000 euros
81 Boulevard Lazare Carnot
31000 TOULOUSE

RCS Toulouse 513 316 257

PROJET D'AFFECTION DES RESULTATS

Exercice clos au 30 septembre 2021

L'assemblée générale constate que l'exercice clos le 30 septembre 2021 se traduit par un bénéfice net comptable de 39.272 euros, qu'elle décide, sur proposition du Président, d'affecter de la façon suivante :

* Origine du résultat à affecter :

- Bénéfice de l'exercice	39.272 euros

Total	39.272 euros

* Affectation proposée :

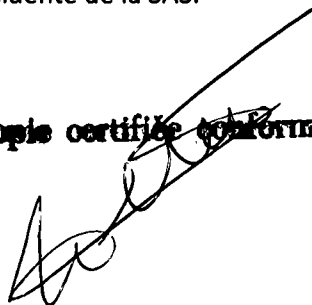
- en augmentation du Report à nouveau créateur	39.272 euros

Total	39.272 euros

AFFECTATION DES RESULTATS

L'assemblée générale du 31 mars 2022 a décidé d'affecter les résultats de l'exercice clos le 30 septembre 2021 comme proposé par la présidente de la SAS.

Copie certifiée conforme



2FAP

Société par actions simplifiée
au capital de 20.000 euros
81 Boulevard Lazare Carnot
31000 TOULOUSE

RCS Toulouse 513 316 257

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 31 MARS 2022

Chers associés,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire, conformément à la loi et à nos statuts pour vous exposer l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2021, entendre le rapport du président et soumettre à votre approbation les comptes de cet exercice ainsi que l'affectation des résultats.

I - ACTIVITE DE LA SOCIETE

Notre chiffre d'affaires est de 298.666 euros contre 95.000 euros au 30 septembre 2020.

La variation de la production stockée est nulle au titre de l'exercice.

Nos charges d'exploitation s'élèvent à 275.467 euros contre 93.293 euros l'exercice précédent. Le résultat d'exploitation atteint donc + 23.199 euros contre + 5.789 euros au 30 septembre 2020.

Le résultat financier est positif de 17.329 euros contre + 713 euros l'exercice précédent.

En définitive, le résultat courant avant impôt ressort à + 40.528 euros contre + 6.502 euros au 30 septembre 2020.

Le contexte épidémique lié au coronavirus COVID-19 crée une situation incertaine. A ce stade, il est difficile d'en mesurer les impacts sur l'activité.

Aucun impact n'est à mentionner dans les comptes arrêtés au 30 septembre 2021.

II - PRESENTATION DES COMPTES

Les comptes qui vous sont présentés ont été établis en conformité avec les lois et les règlements en vigueur et dans le respect des principes comptables de base, relatifs à la permanence des méthodes, à la continuité de l'exploitation, et à l'indépendance des exercices.

Le bilan et les comptes forment un ensemble indissociable avec l'annexe qui permet d'alléger, par ses précisions les termes du présent rapport.

III - RESULTATS - AFFECTATION

Compte tenu d'un résultat exceptionnel positif de 1.235 euros et après 2.491 euros d'impôt sur les sociétés, l'exercice se solde par un bénéfice net comptable de 39.272 euros, que nous vous proposons d'affecter de la façon suivante :

* Origine du résultat à affecter :

- Bénéfice de l'exercice	39.272 euros

Total	39.272 euros

* Affectation proposée :

- en augmentation du Report à nouveau créateur	39.272 euros

Total	39.272 euros

Après cette affectation, le solde du compte Report à nouveau sera créateur de 109.929 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'assemblée générale prend acte que les dividendes distribués au titre de l'exercice précédent étaient les suivants :

Exercices	Dividendes éligibles à l'abattement	Dividendes non éligibles à l'abattement
30/09/2020	Néant	Néant
30/09/2019	Néant	Néant
30/09/2018	Néant	Néant

IV – FILIALE

Notre société a pris une participation de 50 % dans la SAS STARLI lors de la constitution de cette société en avril 2021 pour un montant de 5.000 euros.

Son premier exercice clos au 31 décembre 2021 est une perte de 1.321 euros et le montant des fonds propres atteint 8.679 euros.

V - EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Il convient de souligner qu'aucun événement important n'est survenu entre la date de la clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport est établi.

VI – ACTIVITE DE LA SOCIETE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

La société n'exerce aucune activité en matière de recherche et de développement.

VII – DEPENSES ET CHARGES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément à la loi, le Président informe les associés qu'aucune charge non déductible fiscalement, telles que celles visées aux articles 39-4 et 39-5 du Code général des impôts, ne figure dans les comptes de l'exercice clos au 30 septembre 2021.

VIII – DELAIS DE PAIEMENT DES DETTES FOURNISSEURS

Conformément à l'article D. 441-4 du Code de commerce, vous trouverez ci-dessous les informations sur le solde des factures non réglées par la Société à date d'échéance.

En application des dispositions du Code de commerce, nous vous indiquons la décomposition, conformément aux modèles établis par l'arrêté du 20 mars 2017 des délais de paiement de nos fournisseurs et clients, faisant apparaître :

- les factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu,
- les factures reçues et émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice.

Article D. 441 I. - 1° du Code de commerce : Factures <u>reçues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranche de retard de paiement						
Nombres de factures concernées	X	X	X	X	3	3
Montant total des factures concernées (TTC)	X	228 €	X	X	483 €	711 €
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (HT)	X	0,08 %	X	X	0,18 %	0,26 %
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre de factures exclues	X	X	X	X	X	X
Montant total des factures exclues (TTC)	X	X	X	X	X	X
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	<ul style="list-style-type: none"> - Délais contractuels : / - Délais légaux : 60 jours ou 45 jours fin de mois maximum 					

Article D. 441 I. - 2° du Code de commerce : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranche de retard de paiement						
Nombres de factures concernées	Néant	Néant	Néant	Néant	1	1
Montant total des factures concernées (TTC)	Néant	Néant	Néant	Néant	946 €	946 €
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice (TTC)	Néant	Néant	Néant	Néant	0,3 %	0,3 %
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre de factures exclues	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Montant total des factures exclues (préciser HT ou TTC)	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	<ul style="list-style-type: none"> - Délais contractuels : / - Délais légaux : 60 jours ou 45 jours fin de mois maximum 					

IX – LISTE DES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Conformément à la loi, nous vous informons qu'il n'y a une convention règlementée au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2021 :

- Non rémunération des comptes courants d'associés.

X - PERSPECTIVES D'AVENIR

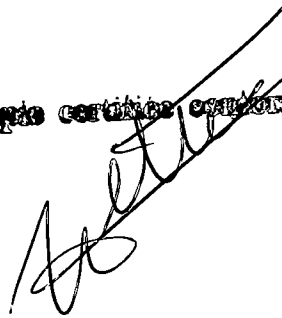
Notre société cherche actuellement de nouveaux projets de développement permettant de dégager une marge suffisante.

Pour terminer, les projets de résolutions qui vous sont soumis reprennent les principaux points de ce rapport, nous vous remercions de bien vouloir les approuver, comme nous vous remercions de votre confiance et de votre collaboration.

Nous espérons que cette proposition recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions correspondantes.

La Présidente, **Aline PETER.**

~~Compte courant associé~~



2FAP

**Société par actions simplifiée
au capital de 20 000 €**

**Siège social : 81, Bd Lazare Carnot
31000 TOULOUSE**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 30/09/2021

**COPIE CERTIFIEE CONFORME
A L'ORIGINAL**

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. L. L.', written over a diagonal line.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 30/09/2021

SAS 2FAP

A l'assemblée générale de la société 2FAP,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 2FAP relatifs à l'exercice clos le 30/09/2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/10/2020 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Montauban, le 16 mars 2022

Le commissaire aux comptes,

SARL DRB AUDIT



Nicolas BRUNET

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2021 12			Exercice N-1 30/09/2020 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (1)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations	5 000		5 000	2 500	2 500	100.00	
Créances rattachées à des participations				7 113	7 113	100.00	
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières							
Total II	5 000		5 000	9 613	4 613	47.99	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	138 907		138 907	330 209	191 303	57.93
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	946		946	2 146	1 200	55.91
	Autres créances	5 418		5 418	101 939	96 521	94.68
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	93 211		93 211	427	92 785	NS	
Charges constatées d'avance (3)							
Total III	238 483		238 483	434 721	196 239	45.14	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	243 483		243 483	444 334	200 852	45.20	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/09/2021 12	Exercice N-1 30/09/2020 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 20 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	20 000	20 000		
	Réserves				
	Réserve légale	2 000	2 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	70 657	78 986	8 329	10.54
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	39 272	8 329	47 601	571.52
Subventions d'investissement Provisions réglementées					
Total I	131 929	92 657	39 272	42.38	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	59 978	282 115	222 137	78.74
	Emprunts et dettes financières diverses	37 998	37 831	167	0.44
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 751	12 872	6 121	47.55
	Dettes fiscales et sociales	6 826	18 859	12 033	63.81
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes					
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	111 553	351 677	240 124	68.28
	Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		243 483	444 334	200 852	45.20

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

111 553 351 677

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2021 12			Exercice N-1 30/09/2020 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	46 666	252 000	298 666	95 000		203 666	214.39
Production vendue de biens							
Production vendue de services							
Chiffre d'affaires NET	46 666	252 000	298 666	95 000		203 666	214.39
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges				4 082		4 082	100.00
Autres produits							
Total des Produits d'exploitation (I)			298 666	99 082		199 584	201.43
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)			263 621	86 064		177 557	206.31
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			9 764	5 022		4 741	94.40
Impôts, taxes et versements assimilés			2 082	2 207		125	5.66
Salaires et traitements							
Charges sociales							
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements							
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges							
Total des Charges d'exploitation (II)			275 467	93 293		182 174	195.27
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			23 199	5 789		17 410	300.76
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	30/09/2021 12	30/09/2020 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	17 300		17 300	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		711	711	100.00
Autres intérêts et produits assimilés (3)	29	1	27	NS
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	17 329	713	16 616	NS
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI				
2. Résultat financier (V-VI)	17 329	713	16 616	NS
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	40 528	6 502	34 026	523.36
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	947	2 086	1 139	54.59
Produits exceptionnels sur opérations en capital	2 946		2 946	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	3 894	2 086	1 808	86.65
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	158	16 916	16 758	99.06
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	2 500		2 500	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	2 658	16 916	14 258	84.29
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	1 235	14 830	16 066	108.33
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	2 491		2 491	
Total des produits (I+III+V+VII)	319 888	101 881	218 008	213.98
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	280 616	110 210	170 406	154.62
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	39 272	8 329	47 601	571.52

* Y compris Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 243 482.55 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 298 666.00 Euros et dégageant un bénéfice de 39 272.36 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2020 au 30/09/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	9 613		25 246
TOTAL	9 613		25 246
TOTAL GENERAL	9 613		25 246

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations		29 859	5 000	
TOTAL		29 859	5 000	
TOTAL GENERAL		29 859	5 000	

Etat des amortissements

Néant

Etat des provisions

Néant

ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	946	946	
Taxe sur la valeur ajoutée	18	18	
Débiteurs divers	5 400	5 400	
TOTAL	6 365	6 365	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	59 978	59 978		
Fournisseurs et comptes rattachés	6 751	6 751		
Impôts sur les bénéfices	2 491	2 491		
Taxe sur la valeur ajoutée	2 775	2 775		
Autres impôts taxes et assimilés	1 560	1 560		
Groupe et associés	37 998	37 998		
TOTAL	111 553	111 553		
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	37 998			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	1.0000	20 000			20 000

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3 2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art 831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 040
Dettes fiscales et sociales	1 560
Total	7 600

Détail des charges à payer

	Montant
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	
Honoraires	2 040
Frais Opération immobilière	4 000
DETTES FISCALES ET SOCIALES	
CFE	1 560
Total	7 600